UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES

Commission informatique de la Faculté des lettres (CIF Lettres)

Séance du 7 février 2023, 15h-16h30, salle J.03.72

Présent-es : Mmes et MM. Lorenz BAUMER (président), Jérôme DAVID, Pierre-Henri FILIAS, Patrick GRESPAN, Béatrice JOYEUX-PRUNEL, Claire-Lise MOTTAZ, Paul SCHUBERT, René WETZEL, Françoise ZAY et Delphine GOLDSCHMIDT-CLERMONT.

---

1. Approbation de l'ordre du jour.

M. P. Grespan annonce un divers concernant le service informatique.

2. Projet COINF

La commission examine le projet soumis par M. Simon Gabay (humanités numériques), pour un montant de CHF 26'000, qui prévoit l'achat d'un nœud de calcul et d'un ordinateur portable. Mme Joyeux-Prunel précise que le financement de ce nœud de calcul donnerait une priorité pour son utilisation, ce qui pourrait bénéficier à d'autres projets de la Faculté des lettres. En réponse à une question de M. P. Schubert, elle précise qu'il n'y aura pas de frais ultérieurs pour l'entretien de ce nœud.

M. L. Baumer propose que la Faculté participe en co-finançant l'ordinateur portable. Il demandera à M. Gabay de joindre à son projet un plan de financement plus clair et des preuves du co-financement prévu. Mme F. Zay fait remarquer que ces éléments manquaient déjà dans les précédentes demandes soumises par M. Gabay.

Sous réserve de ces modifications, la commission soutient la demande de M. Gabay et lui attribue le statut de projet institutionnel de priorité 1.

3. Budget d'investissement 2023

Mme Goldschmidt-Clermont informe que le budget d'investissement 2023 est en augmentation de 10% par rapport à 2022 ; il passe de 90'000 à 100'000 CHF.

4. Plan d'action « sobriété numérique »

M. Baumer informe que les services centraux veulent promouvoir la « sobriété numérique », afin de réduire l'impact environnemental et sociétal de l'utilisation du numérique (interfaces et infrastructures). Augmenter la durée de vie du parc informatique serait un levier d'action. M. Grespan craint que les services centraux n'en profitent pour diminuer les crédits d'investissement attribués à la Faculté et souhaite obtenir des garanties à ce sujet.

Mme Goldschmidt-Clermont demande ce qu'il advient des ordinateurs en fin de vie de la Faculté. M. Filias informe qu'ils sont retraités par les EPI (seuls les disques durs sont rendus inutilisables par mesure de protection des données).

5. Maintenance et tests de bon fonctionnement des laboratoires de langues

Mme Zay fait part de problèmes récurrents dans le fonctionnement du laboratoire de langues aux Philosophes, depuis le semestre d'automne 2022. L'outil dysfonctionne de manière aléatoire. M. Grespan a essayé à plusieurs reprises de résoudre le problème, notamment sur le plan du fonctionnement du réseau. Il précise que les ordinateurs et les interfaces sont neufs.

En réponse à une question de Mme Zay, M. Grespan indique qu'il n'a pas été sollicité pour des dysfonctionnements à la salle Mirabeau.

Si le problème aux Philosophes persiste suite aux dernières interventions réalisées, Mme Zay demande que des investissements soient réalisés pour régler ce problème qui entrave les activités d'enseignement et complique le travail des enseignant-es.

6. Règlement d'organisation de la gouvernance du système d'information et du numérique (ROGSI)

M. Baumer informe que le rectorat prévoit, par ce règlement, une restructuration qui redéfinit le partage des rôles entre les services centraux et les facultés. Ce projet impacterait les correspondant-es informatiques, avec notamment la nécessité de nommer des référent-es en matière de protection de l'information et de cybersécurité. Cela nécessiterait des investissements en matière de ressources humaines.

M. Schubert estime qu'il y a une priorité bien plus importante en matière de ressources humaines, qui concerne la gestion et la pérennisation des bases de données. Mme Goldschmidt-Clermont informe qu'une réflexion est en cours afin de créer un poste au sein du service informatique de la Faculté, qui aurait pour mission de conseiller, d'orienter et d'accompagner les personnes qui déposent un projet de recherche impliquant la création de bases de données.

M. David propose de réfléchir également à la sortie de projet (par ex. geler le projet pour qu'il reste consultable). Il soulève la question des frais de stockage, qui ne sont actuellement pas pris en charge par l'institution et ne peuvent pas être financés par le budget d'investissement. M. Filias suggère de parler de service plutôt que de projet. Ce service doit être financé par un budget de fonctionnement.

Mme Joyeux-Prunel soutient la création d'un centre de calcul en humanités numériques, qui contribuerait à résoudre ces problèmes (les nouveaux projets contribueraient au financement des anciens). M. Schubert juge essentiel de clarifier les rôles du FNS et de l'UNIGE pour les données issues de projets de recherche.

7. Divers

M. Grespan fait part de son projet de réduire dès l'an prochain son taux d'activité, dans le cadre d'une pré-retraite. Le poste de technicien de M. Grégoire Schaer sera par ailleurs repourvu à un taux de 50%, ce qui libère également des ressources. Cela pourra donner l'occasion d'une réorganisation, avec la mise en place d'un soutien aux projets de recherche.